

Amue : « impliquer plus avant nos adhérents dans les organes de décision » (S. Athanase)

Paris - Publié le mercredi 10 décembre 2014 à 11 h 33 - Actualité n° 29720 - Imprimé par abonné n° 15090

L'Amue repositionne sa mission autour de son savoir-faire : l'objectif est de « proposer des outils pour l'ensemble des domaines de gestion (scolarité, SIRH, gestion financière et comptable, recherche), des formations et des actions d'accompagnement (Comue, fusion) », selon Stéphane Athanase, son directeur, interrogé par News Tank le 10/12/2014. Dans sa feuille de route, il faudra désormais « impliquer encore plus les adhérents et continuer à nouer de nouveaux partenariats. »

Stratégie de l'Amue : trois principes directeurs

L'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche avait publié en décembre 2013 un audit contrasté de l'Agence. « Depuis ce rapport, nous avons donc travaillé sur trois principes directeurs », explique Stéphane Athanase.

« Tout d'abord, le rapport mettait en avant le fait que l'Amue est considérée comme un simple fournisseur. Donc, aujourd'hui nous souhaitons impliquer plus avant tous nos adhérents dans les organes de décision. Les membres doivent être par exemple plus présents dans les comités de pilotage (solutions informatiques et logicielles). L'idée est de définir un cahier des charges transparent avec des priorités clairement affichées.

Ensuite, l'agence travaillera avec les autres structures (RENATER, Cocktail, organismes de recherche...) pour concevoir des solutions ou développer des formations. En clair, nous ne pouvons pas tout faire seul, donc nous nous appuyerons sur les expertises nécessaires en restant sur notre cœur de métier. Nous avons tout à gagner à travailler de cette manière, car maintenant, il nous faut proposer rapidement des solutions aux adhérents ! ».

La co-construction est le maître mot des nouvelles approches. « Nous essayons désormais de co-construire les solutions, de co-crée certaines de nos formations. En associant les partenaires et nos adhérents, nous mettons fin au "Top-down". Cela nous permettra d'aller plus vite ».

Un pôle de relation avec les établissements pour faciliter les relations avec les adhérents

Le dialogue avec les adhérents fait partie des chantiers abordés par son directeur. « Nous essayons de faciliter la vie des institutions. Un nouveau pôle de relation avec les établissements a été ainsi créé pour renforcer une plus grande proximité. Cela fonctionne beaucoup mieux car nos ressources internes sont désormais concentrées et affectées en direction des adhérents. En clair, nous prenons mieux en compte les demandes des établissements et communiquons mieux me semble-t-il ».

SINAPS : une première solution co-construite

Dans le cadre d'un projet comme SINAPS (solution d'interopérabilité, de gouvernance des données), l'Amue met en place une forge de travail collaboratif avec RENATER. Pour l'accompagnement et la formation, les universités elles-mêmes seront sollicitées, selon Stéphane Athanase : « les établissements qui ont des bonnes pratiques pourront mettre à disposition de leurs homologues leur expertise. Par exemple, l'université de Bordeaux propose une formation sur les thèmes des fusions : elle sera mise à la disposition de la communauté ».

Faudrait-il imposer le recours à l'Amue ?

Cet élément, sous-entendu dans le rapport de l'Igaenr, n'a pour le moment pas été retenu. « Ce n'est pas en cohérence avec la tradition universitaire. Ce serait certes plus confortable, mais pas viable à terme. Il faut que nous soyons efficaces avec des solutions pertinentes et des réponses rapides. Si la mutualisation permet des gains économiques et de temps, les établissements se tourneront naturellement vers nous ».

L'Amue face à l'échec du projet ALISEE de Strasbourg

L'Amue avait été écartée du projet de système d'information ALISEE lancé par l'université de Strasbourg en 2012. Un projet finalement abandonné en cette fin d'année pour cause de retards à répétition. « A l'époque du lancement, nous n'avions aucune nouvelle solution à proposer et l'université de Strasbourg souhaitait aller vite sur de nouveaux sujets (alumni, recrutements, etc.). Aujourd'hui, nous étudions avec Strasbourg la possibilité de valoriser dans le cadre de notre projet Sicles (scolarité, vie étudiante) les compétences acquises sur place. Ce qui n'est pas perdu, ce sont notamment toutes les expertises pour la conduite de projet et la mise en place de solutions logicielles ».

APOGEE : quelle suite ?

APOGEE, le « produit phare de l'Amue » arrive en fin de cycle et une solution de remplacement est envisagée. « SICLES doit prendre le relais à moyen terme dans le cadre d'un projet que nous envisageons avec l'association Cocktail. Mais je rassure tout le monde : APOGEE fonctionne bien et remplit les missions indispensables dans les établissements ».

Amue : « impliquer plus avant nos adhérents dans les organes de décision » (S. Athan...

1/1

Amue : fiche d'identité



Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour la coopération entre ses membres et accompagne les actions communes pour améliorer la qualité de leur gestion.



177 adhérents dont 78 universités et 96 établissements, écoles d'ingénieurs ou institutions y sont représentés.



Le président du conseil d'administration de l'Amue est Jean-Loup Salzman, qui préside également la CPU (Conférence des présidents d'université).